



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article140>

Gouvernement d'union nationale

Peut-il y avoir démocratie sans note discordante ?

- Articles de presse - Articles -



Date de mise en ligne : mercredi 4 avril 2007

Union des Forces de Progrès

Le second tour de la présidentielle et la démission du gouvernement de Ould Boubacar ont mis fin aux dix neuf mois de transition. Au sein de la classe politique et de l'opinion, tout le monde parle « gouvernement de large union nationale » qui réunira les vainqueurs et les perdants.

Le Président de la République, Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi est allé au second tour de l'élection présidentielle grâce au soutien de Mithaq (Ex soutien de Ould Taya). Au second tour, avec l'aide de Zein Ould Zeidane et de l'APP, le boulot a été achevé. Les soutiens de Sidi au premier tour et ceux qui lui ont porté des voix au second tour vont-ils accepter de laisser la préséance à d'autres au sein d'un gouvernement d'union nationale ? Le Président de la République a été élu sur la base d'un programme. Va-t-il le mettre au placard et le remplacer par un programme de gouvernement d'union nationale ?

Personne ne veut de la traversée du désert

Au sein de la classe politique, malgré l'ordonnance sur le statut de l'opposition, personne n'est apparemment disposé à faire cinq ans de traversée du désert. « Tout le monde, il est démocrate, tout le monde il veut participer. » Un gouvernement d'union nationale pour s'attaquer aux grands maux de la Nation, c'est envisageable. Mais, la démocratie peut-elle être effective sans note discordante ? Un gouvernement d'union nationale réunissant Mithaq, les partisans de Zein Ould Zeidane, de Dahane, de Ba Mamadou Alassanne, de Haidalla, de Ibrahima Moctar Sarr...le RFD, l'UFP, Hatem ...serait, fort probablement, le plus tentaculaire de l'histoire de la Mauritanie. Il pourrait être perçu par les citoyens comme une sorte de « gouvernement de partage du gâteau national ».

L'aval de Mithaq

Les discussions au sein de la classe politique et de l'opinion tournent aussi autour de « Tel sera nommé Premier ministre, il a été promis à tel la présidence de l'assemblée nationale, tel autre la présidence du sénat... » Dans la constitution du 20 juillet 1991, amendée le 25 juin 2006, le Président de la République est très fort. Nommer les Présidents des deux chambres ne fait, cependant pas partie de ses prérogatives. Ces deux Présidents sont élus par les députés et les sénateurs. Mithaq qui a soutenu Sidi Ould Cheikh Abdallahi pendant la présidentielle, est majoritaire dans ces deux chambres. La logique démocratique voudrait que le Président de l'assemblée nationale et celui du Sénat sortent de ses rangs. Autrement, il faudrait bien que Mithaq accepte que ça soit quelqu'un d'autre. Au sein de la classe politique et de l'opinion, quand vous essayez d'expliquer que la majorité parlementaire (le pouvoir législatif) doit avoir son mot au sujet de la nomination d'un Premier ministre ou de la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, on vous répond « tout dépend du Président . » Maaouya a quitté le pouvoir. La mentalité qui veut que la volonté du Président de la République passe avant le principe de la séparation des pouvoirs, elle, n'a pas fait le voyage du Qatar. Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi n'a même pas été investi, on commence à en faire une sorte de monarque capable de désigner un premier ministre sans tenir compte des équilibres parlementaires et de choisir pour les députés et les sénateurs leurs Présidents. Aucun gouvernement, qu'il soit d'union nationale ou non, ne pourrait normalement conduire un programme sans le soutien de la majorité parlementaire. C'est ce que commande la logique démocratique. Il y a une autre logique, celle de l'opportunisme qui consiste à changer de camp ou de parti politique en fonction du côté où se trouve le Président de la République.

Khalilou Diagana khalioubi@yahoo.fr

Nouakchott Info